



DES MESURES CONCRÈTES POUR PRÉSERVER LA NATURE

ÉDITO



Laureen Lessard,
Directrice de projet
Réseau de transport d'électricité

APPORTER L'ÉLECTRICITÉ AUX HOMMES SANS NUIRE À LA NATURE

L'électricité est indispensable aux activités humaines et les réseaux qui l'acheminent traversent souvent des espaces naturels. En Haute-Durance, RTE a engagé un programme de rénovation du réseau électrique qui conduit à mettre 100 km de lignes aériennes existantes en souterrain et à en reconstruire 115 km à l'écart des lieux de vie.

Pour cela, RTE a patiemment recensé avec l'aide des acteurs locaux de l'environnement un patrimoine naturel d'une grande richesse. Avec un objectif simple : que ce programme de rénovation des lignes électriques n'ait aucun effet sur les milieux les plus sensibles ou protégés et que l'impact des travaux sur les autres milieux naturels soit réduit au minimum et compensé.

A travers ce numéro de l'Echo de la Haute-Durance, nous souhaitons partager avec vous les initiatives mises en place par RTE pour respecter et favoriser la biodiversité dans les Hautes-Alpes.

UN INVENTAIRE COMPLET POUR LA BIODIVERSITÉ

La vallée de la Haute-Durance héberge des espèces rares d'arbres, de fleurs, de mammifères, d'oiseaux, d'invertébrés et de reptiles. Laureen Keller, chargée de mission d'Eco-Med, cabinet d'études naturaliste, raconte :



Nous avons passé près de 580 journées et 200 nuits d'observation pour relever une à une les espèces de flore et faune concernées par le tracé des lignes et dresser un inventaire écologique complet. Concrètement, nous avons travaillé avec les acteurs locaux de l'environnement comme le Parc National des Ecrins qui connaissent la sensibilité des milieux. Grâce à cette étude, le chantier est organisé en parfaite connaissance, parcelle par parcelle, et des solutions techniques adaptées à la préservation de la biodiversité sont mises en œuvre ».

UN CONTRÔLE DES ENGAGEMENTS DE RTE

Pendant les travaux, Eco-Med a pour mission de surveiller au quotidien le respect des engagements de RTE. En effet, RTE doit rendre des comptes à un Comité environnemental présidé par le Préfet et réunissant les services de l'Etat, le Centre Régional de la Propriété Forestière, la LPO, l'association Arnica Montana, le Parc National des Ecrins, le centre de soin de la faune sauvage, le Conseil départemental...

DE NOMBREUSES MESURES EN FAVEUR DES ESPÈCES PROTÉGÉES

Les mesures compensatoires couvrent près de 100 hectares. Elles concernent différents types de milieux, de faunes et de flores. La réussite de ces actions fera l'objet d'un suivi durant près de 30 ans.



0,3
ha

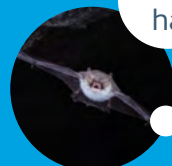
Restauration d'une zone humide pour maintenir la faune et la flore associée (Choin ferrugineux notamment)



Mise en place d'un suivi scientifique de l'aigle royal par balise GPS et installation de balises de signalisation des lignes électriques

10
ha

Création de cultures permettant le développement d'insectes favorables aux oiseaux, aux reptiles et aux chauves-souris



Elaboration d'un plan de gestion des gîtes à chauves-souris sur des ouvrages d'art existants

50
ha

Mise en place « d'îlots de sénescence » en forêt pour favoriser la faune et la flore liées au bois mort et aux arbres vieillissants



30
ha

Restauration de pelouses sèches pour garantir le maintien des milieux ouverts et la biodiversité associée par le pastoralisme

13
ha

Restauration de la végétation dans les zones utilisées lors des travaux temporaires (pistes, plateformes)



DES TRAVAUX QUI S'ADAPTENT AUX USAGES DE LA FAUNE

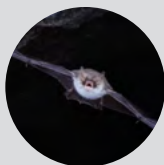
Réalisées en collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), les balises de signalisation qui vont être installées sur les secteurs sensibles sont encore plus visibles par les oiseaux - de jour comme à la tombée de la nuit.



Un couple de Circaète Jean-le-Blanc a été repéré en mai dernier à Réotier : les travaux ont été immédiatement arrêtés pour ne pas perturber la possible reproduction de ce rapace protégé.



Pour préserver l'habitat des chauves-souris, c'est un drone qui a tiré les câbles sur les pylônes au-dessus de la Durance. Pour positionner les engins lourds habituellement nécessaires, il aurait fallu en effet couper des arbres qui les accueillent.



LES DERNIÈRES NOUVELLES DU CHANTIER

Cet été, plus de **180 personnes** sont mobilisées sur le chantier. Les retombées directes pour l'économie locale ont déjà dépassé **13 M€**.

Aucune coupure électrique n'est à prévoir pendant le chantier : les anciennes lignes sont supprimées lorsqu'une nouvelle, aérienne ou souterraine, est prête à prendre le relais.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SOUS LES LIGNES ÉLECTRIQUES

Le projet LIFE, cofinancé par l'Union européenne, a pour objectif de transformer l'espace sous les lignes électriques en couloirs écologiques. En Haute-Durance, des arbustes seront plantés sur près de 15 hectares pour créer des « lisières étagées » favorables à la biodiversité.

Des graines locales d'églantiers, d'argousiers et de genêts cendrés ont été récoltées à la main puis mises en culture dans une pépinière locale. Madame Robin, Directrice commerciale de Robin Pépinières à Saint-Laurent-du-Cros, explique :

Les graines ont été sélectionnées en plein cœur de la Haute-Durance. Ces plantes locales sont bien adaptées au climat et au terrain de la vallée. Les quelques 10 000 plantes grandissent depuis plusieurs mois au sein de la pépinière et seront plantées en octobre prochain.



Automne 2015 : récolte des graines en Haute-Durance

PROGRESSION DE LA FORÊT DES HAUTES-ALPES PAR AN AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

MOYENNE DE
+ 3 000
ha / an

DE 2015 À 2020, LES TRAVAUX FORESTIERS CONCERNENT :

Emprises de pylônes

0,25 %

Coupes ou élagage des arbres hauts

2,5 %

de la croissance moyenne annuelle de la forêt

Sur un versant boisé, les arbres constituent un écran naturel qui dissimule les lignes électriques avec un impact minime sur la forêt des Hautes-Alpes.